

Bloquons la réforme Macron-Delevoye sur les retraites !

Tous en grève le mardi 17 décembre

lundi 16 décembre 2019

Cette réforme ne concerne que les régimes spéciaux ?

Faux ! La réforme prévoit de supprimer TOUS les régimes de retraite des salariés du public, du privé et des autres catégories de la population pour les fusionner en un seul régime « à point ».

Personne n'y échappera. Tous perdants !

Travailler plus longtemps pour gagner moins. C'est ce que nous réserve le projet de création de ce système universel des retraites concocté par le gouvernement.

Les pensions vont-elles diminuer ?

Vrai ! La part des richesses consacrée aux retraites sera plafonnée à 14 % du PIB (valeur actuelle).

Or il y aura beaucoup plus de retraités dans les prochaines années. Plus de monde va se partager le même gâteau, les parts seront donc pour tout le monde plus petites.

Les économistes de l'OCDE chiffrent en moyenne à 25 % la baisse des pensions.

Le calcul de la pension sera basé sur l'intégralité de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé ou les 6 derniers mois dans le public. Les mauvaises années (chômage, maladie, accident du travail temps partiel, congés parentaux...) seront incluses dans le calcul.

Les femmes et les précaires seront donc les plus touchées. Pour eux c'est la double peine !

Ma retraite, c'est pour quand ?

Toujours plus tard 60, puis 62, bientôt 64 ans voire 67 ans dans dix ans...

Le gouvernement annonce un "âge pivot" à 64 ans, mais cet âge sera susceptible d'évoluer en fonction de l'espérance de vie, de l'état de l'économie française...

Pourquoi nous faire travailler plus longtemps alors que plus de 20 % des moins de 25 ans est au chômage ?

Qui pourra travailler plus longtemps alors que 40 % de ceux qui partent aujourd'hui à la retraite ne sont plus dans l'emploi mais au chômage, en arrêt de travail, en invalidité ?

Ce sont encore les plus précaires qui seront touchés !

Les retraites sont en déficit !

Faux ! Ce prétendu déficit est fabriqué de toutes pièces par les exonérations sociales accordées au patronat.

Les retraites seraient en déficit de 15 milliards en 2025, mais rien que pour le CICE c'est 20 milliards d'exonérations supplémentaires PAR AN aux entreprises.

C'est donc bien d'un choix politique qu'il s'agit !

Que veut-on ?

Permettre aux actionnaires de percevoir plus de dividendes ou permettre aux anciens de vivre dignement ?

D'importantes baisses de pension à prévoir pour les familles avec enfants, et particulièrement pour les femmes.

Vrai ! Dans une note parue le mardi 26 novembre, l'Institut de la Protection Sociale (IPS), organisme composé d'experts-comptables, d'assureurs, d'avocats, ou encore de banquiers, affirme :

" Le paradoxe de la réforme Delevoye est qu'elle va pénaliser les femmes alors que le système actuel leur devenait plus favorable ".

À titre d'illustration, pour 15 000 € de salaire annuel et pour une carrière de 152 trimestres, la perte sera de **750 €/ an** pour les mères d'un enfant. Elle sera de **1 633 €** pour 2 enfants. La perte sera ainsi de l'ordre de **9,09%** pour les mères d'un enfant alors qu'elles ont travaillé 38 années et de **17,21%** si elles ont deux enfants.

Et pour les familles de 3 enfants, la perte de droits est d'une ampleur exceptionnelle¹.

Ça suffit ! Cette réforme s'ajoute à toutes celles qui détruisent nos acquis sociaux, nos emplois et notre statut.

En Île-de-France, après l'hémorragie que nous avons connue en 2015-2016, des postes sont supprimés sans discontinuer :

8 novembre 2018	7 postes
10 janvier 2019	10 postes
4 avril 2019	198 postes
12 septembre 2019	84 postes
Et un projet de suppression de	180 postes pour le seul périmètre des administratifs des écoles avant les filialisations.

Stop !

Nous pouvons faire reculer le gouvernement

Tous en grève le mardi 17 décembre pour exiger le retrait du projet Macron-Delevoye

Manifestation unitaire

Rendez-vous place de la République à 13h30

¹ <https://www.institut-de-la-protection-sociale.fr/publication/contribution-de-linstitut-de-la-protection-sociale-a-la-2-eme-phase-de-concertation/>